13.
12

OBSERVATION

SUR

UN CARCINOME

DE L'OEIL DROIT

ET SUR L'EXTIRPATION DE CETTE TUMEUR,

PAR M. MASSON-GRANDJEAN, chirurgien-oculiste, à Paris.

Madame veuve Bigot, âgée de quatre vingt-trois ans, demeurant à Paris, rue de Cléry, N.° 15, est le sujet de cette opération remarquable.

Cette dame également distinguée par les plus éminentes qualités sociales, et intéressante par son courage dans la plus cruelle des maladies, étoit déjà un objet de regret et de deuil pour ses amis qui la voyoient en proie à un carcinôme (vice cancéreux) devenu tous les jours plus douloureux, et dont les progrès dévorants étoient au moment d'envahir son cerveau; les végétations de la tumeur embrassoient depuis plusieurs années le globe de l'œil droit; la cornée transparente devint bientôt elle-même carcinomateuse, et la cavité orbitaire ne pouvant contenir cette masse, elle fit saillie au

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

dehors, et inspira de vives craintes à la malade. Ce fut dans un tel état de maladie qu'elle consulta plusieurs oculistes : tous lui déclarèrent qu'il n'y avoit rien à faire, et qu'il falloit, vu le grand âge de madame Bigot, abandonner la maladie à sa marche naturelle. La tumeur ne faisant qu'augmenter, la malade vint consulter M. Masson-Grandjean. Celui-ci reconnut et n'hésita point à déclarer que la maladie étoit grave; qu'on ne pouvoit espérer de la guérir qu'au moyen d'une opération que la malade n'étoit pas disposée à subir. Cependant, elle demanda à M. Masson-Grandjean s'il ne seroit pas possible, au moyen d'une ligature, de retrancher la portion de végétations qui débordoit la cavité orbitaire. M. Masson-Grandjean répondit affirmativement, tout en lui déclarant que ce ne seroit agir que d'une manière palliative et précaire, et qu'elle ne pourroit espérer de ce procédé une cure radicale. Malgré ces observations sanctionnées par l'expérience, la malade exigea que la ligature fût pratiquée.

Le désordre où étoit la cornée transparente, dont les lames avoient été ulcérées et successivement amincies par le suintement purulent, lequel découloit des *fungus* qui la recouvroient, fit que pendant la constriction du fil, le cristallin s'échappa ; l'opérateur continua à serrer la ligature, et quelques jours après, la chute de la

portion de tumeur qu'elle comprenoit eut lieu. La malade fut soulagée par cette opération ; mais comme M. Masson-Grandjean le lui avoit fait entendre, et comme vous le pensez, Messieurs, cela ne changea rien à la marche de la maladie qui se reproduisit : la tumeur acquit même un volume beaucoup plus considérable. Enfin, vers les premiers jours du mois d'Octobre dernier, la vivacité et la continuité des douleurs firent changer l'opinion de la malade ; elle ne parut plus aussi éloignée de se soumettre à l'opération qui devoit les faire cesser ; et, après avoir pris l'avis de M. le professeur Chaussier, de M. Philibert Mouton et de M. Champenois, M. Masson-Grandjean se détermina à l'entreprendre ; mais, avant de vous parler de son procédé opératoire, je vais vous mettre sous les yeux l'état de la tumeur.

Elle avoit acquis le volume d'un œuf d'oie ; elle remplissoit toute la cavité de l'orbite, renversoit les deux paupières dans des directions opposées, garnissoit tout le grand angle, repoussoit fortement en dehors le petit, et faisoit une saillie considérable vers la région temporale. Sa circonférence adhérente à la conjonctive renversée, laissoit à peine discerner les bords des paupières ; sa base tournée ainsi en avant, étoit ulcérée, et il en découloit une sanie très-fétide.

L'opération fut fixée au 15 Octobre ; et en

présence de MM. Chaussier, Philibert Mouton, Champenois, Souberbielle, et Sarrallier, M. Masson-Grandjean y procéda ainsi qu'il suit:

La malade, pleine de courage, vint elle-même se placer dans un fauteuil disposé de manière que l'opérateur pût jouir d'une lumière suffisante dans toutes les positions; la tête fut appuyée sur la poitrine d'un aide qui la maintint en croisant ses mains sur le front. M. Masson-Grandjean commença à isoler la tumeur, à l'aide d'un bistouri droit, fixe sur son manche, en disséquant la paupière inférieure, parce que le sang, s'il eût agi autrement, lui eût masqué, en s'écoulant, la partie sur laquelle il devoit opérer. Il commença donc l'incision par le grand angle, et il conduisit cette première incision jusqu'à l'angle externe; il la continua de cette partie au grand angle, en disséquant la paupière supérieure, comme il l'avoit pratiqué pour l'inférieure. La tumeur étant ainsi isolée, M. Mouton qui servoit d'aide à M. Masson-Grandjean, saisit le globe de l'œil avec une pince à double airigne, et le tirant en en-bas, il donna à l'opérateur la facilité de disséquer le corps de la tumeur jusqu'au fond de l'orbite, et de ménager le muscle élévateur de la paupière supérieure. La tumeur fut ensuite reportée en haut, et M. Masson-Grandjean en acheva la dissection; il porta alors des ciseaux courbes

sur leur plat, dans le fond de l'orbite, et il fit la section du nerf optique. Il détruisit avec le même instrument toutes les portions du tissu cellulaire qui lui avoient échappé d'abord. Le pansement fut simple, l'orbite fut tapissée d'un linge criblé de petites ouvertures et imprégné de miel rosat, étendu d'eau ; il remplit ensuite cette cavité, de bourdonnets : des compresses graduées furent appliquées et maintenues en position par un monocule approprié à l'opération.

La malade fut mise à une diète convenable ; on lui prescrivit quelques doses de la poudre tempérante de Sthal, et une potion anti-spasmodique.

L'examen de la tumeur nous a présenté une masse carcinomateuse d'une couleur fauve-noirâtre, embrassant par ses végétations tout le globe de l'œil, et se prolongeant jusque sur le nerf optique. La tumeur fut incisée suivant son axe, les hommes de l'art ne trouvèrent que la sclérotique qui fût intacte ; la choroïde avoit disparu ; la rétine, froncée vers l'insertion du nerf optique dont elle est l'épanouissement, n'occupoit que quelques lignes de la partie la plus reculée de la chambre postérieure ; le nerf optique sembloit aussi participer à la maladie, car il offroit dans son intérieur des stries d'un fauve foncé.

La malade n'eut que peu de fièvre après

l'opération. La diète aux bouillons fut continuée pendant quelques jours, des lavements simples et une boisson délayante furent prescrits ; les pansements méthodiques furent continués. Enfin, le vingt-huitième jour, M. Masson-Grandjean n'appliqua plus d'appareil, et le trente-cinquième la guérison étoit parfaite. On aurait pu lui établir un œil artificiel, mais la malade s'y refusa.

Il n'est pas besoin, Messieurs, d'ajouter aucune réflexion à l'historique de ce procédé opératoire, qui sans doute diffère très-peu de celui conseillé par nos maîtres. On n'a pu résister au désir de vous communiquer ce fait de chirurgie oculaire, et peut-être n'aurez-vous pas appris sans quelqu'intérêt un succès obtenu sur une malade dont l'âge pouvoit arrêter la main de l'opérateur et inspirer une juste défiance. *Extrait du Bulletin des Sciences médicales.*

On transcrit ici copie d'une lettre que cette respectable dame écrivit aussitôt son rétablissement, et qui parut insérée dans plusieurs journaux, notamment dans le Journal de Paris, du 22 Novembre 1810, et dans les Petites-Affiches.

MONSIEUR,

La reconnoissance a le droit d'être importune, ou

plutôt elle n'a point à craindre de l'être quand son expression peut tourner au profit de l'art et de l'humanité. Confiante dans ce sentiment, j'ose vous demander une petite place dans votre journal, pour faire connaître un fait de chirurgie oculaire dont la publicité doit remplir en même temps ces deux buts. Agée de quatre-vingt-trois ans, j'avois l'œil droit atteint d'un *carcinôme* si considérable, que la tumeur avoit acquis la figure et la grosseur d'un œuf d'oie; elle remplissoit tout l'orbite, pendoit sur la joue et couvroit le dessus du sourcil; les douleurs cruelles que j'éprouvois, me déterminèrent à en souffrir l'extirpation. L'espoir qui m'encourageoit à cette douloureuse entreprise, a été comblé le 15 Octobre dernier, par M. Masson-Grandjean, chirurgien-oculiste. Cet opérateur aussi modeste qu'habile, s'est montré le digne successeur de son prédécesseur *le grand oculiste de la Cour*. Il est impossible d'avoir un succès plus complet que celui dont je suis l'heureux et miraculeux objet. M. le professeur Chaussier, M. Philibert Mouton, chirurgien major de la garde de S. M. I., les docteurs Champenois et Souberbielle, etc., sont les témoins honorables qui se réunirent à couronner le triomphe de M. Masson-Grandjean. Il m'est doux de leur avoir donné les premiers regards de ma résurrection, et de les citer comme les anges de la nouvelle vie que j'ai reçue de M. Grandjean, leur vertueux confrère.

J'ai l'honneur d'être votre très-humble, etc.

Veuve BIGOT,

rue de Cléry, N.° 15.

La Gravure en taille-douce, représente la tumeur carcinomateuse avant l'opération ; la Gravure au trait, représente l'état de la malade après la cicatrisation.